



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

céréales

Question écrite n° 62950

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les prix respectifs des céréales et des produits alimentaires dérivés de cette matière première (pâtes, farine, pain...) vendus au consommateur. Il lui demande de bien vouloir lui dresser une évolution comparative de ces deux cours depuis janvier 2000.

Texte de la réponse

Les évolutions comparées des prix aux différentes étapes, de la production dans l'agriculture à la consommation, en passant par la production dans l'industrie, illustrent la transmission des prix le long de deux grandes filières. De façon générale, on constate que les prix à la production dans l'industrie agricole et alimentaire ne répercutent pas systématiquement les évolutions heurtées des prix à la production dans l'agriculture ou le font de manière amortie. Ceci s'explique principalement par le fait que la matière première agricole représente une part relativement faible de l'ensemble des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. Ainsi, pour l'ensemble des industries de première transformation des céréales (farines, semoules, céréales pour petit-déjeuner, féculs, aliments pour animaux...), les produits issus de l'agriculture comptent pour 25 % de la production en valeur (moyenne de la période 2002-2006), les autres biens et services y contribuent quant à eux, à hauteur de 55 %. La valeur créée par les industries constitue les 20 % restants de la production. On observe les évolutions suivantes pour ces deux grandes filières : le prix du pain : avant la flambée de 2007-2008, les prix à la production du blé tendre ont subi des évolutions heurtées (pic de hausse fin 2003 et baisse en 2005). Dans le même temps, les prix à la production de la farine boulangère ont été assez peu affectés par ces mouvements de prix (léger rebond début 2004, repli en 2005). Quant aux prix à la consommation du pain, ils ont suivi des évolutions, sans lien apparent, avec celles du prix de la farine (ils ont augmenté régulièrement jusqu'en septembre 2007, à un rythme annuel inférieur à 4 %). En 2007-2008, les prix du blé tendre ont atteint des niveaux élevés, de juin 2007 à septembre 2008, avec un doublement des prix en septembre 2007 comparé à septembre 2006. Les industries de fabrication de la farine boulangère ont répercuté quasi instantanément les hausses dans leur prix à la production, mais avec une ampleur nettement moindre (35 % de hausse entre avril 2007 et avril 2008). En réaction, le rythme annuel de hausse des prix du pain s'est un peu accéléré, dépassant 4 % jusqu'en septembre 2008 et même 5 % de février à juillet 2008. En 2009, le retour à des niveaux de prix moins extrêmes du blé tendre, de 10 % supérieurs à la moyenne de l'année 2000, est diversement répercuté le long de la filière. Les prix de la farine boulangère se maintiennent depuis début 2009 à un niveau de 25 à 30 % supérieur aux niveaux de prix de l'année 2000. Les hausses annuelles moyennes des prix à la consommation du pain sont inférieures à 1 % depuis mai 2009. Le prix des pâtes alimentaires : les prix à la production des pâtes alimentaires non-préparées ainsi que les prix à la consommation des pâtes alimentaires supérieures sont restés relativement stables de 2000 à mi-2007, alors que les prix à la production du blé dur restaient 10 à 25 % supérieurs au niveau moyen de l'année 2000 à partir de mi-2001. À partir de juin 2007, les prix à la production du blé dur se sont envolés, atteignant au 1er trimestre 2008 des niveaux plus de deux fois et demi supérieurs à ceux du 1er

trimestre 2007. Les prix à la production des pâtes alimentaires, et ceux à la consommation ont réagi avec un décalage d'un trimestre mais sans commune mesure avec l'envolée des prix du blé dur (la hausse des prix dans l'industrie, jusqu'à 45 % plus élevés en août 2008 comparé à août 2007) étant plus accentuée que celle des prix à la consommation (30 % ce même mois comparé à celui de l'année précédente). En 2009, les prix à la production des pâtes alimentaires, comme ceux à la consommation, se maintiennent 20 % au-dessus des prix précédant la forte hausse des prix du blé dur. Les tableaux représentant les évolutions comparées, depuis 2000, des prix de la céréale « matière première » et des produits alimentaires dérivés que sont le pain et les pâtes alimentaires seront adressés à l'auteur de la question par courrier.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62950

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10539

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3037